



LE MOT DU MAIRE

La nouvelle équipe que vous avez élue en mars 2014 a décidé de reconduire la parution de la gazette. Vous pouvez constater que cette dernière a connu une nouvelle mise en page. Cette action de communication est en lien avec notre nouveau site internet. Les gazettes seront archivées sur le site. Le conseil municipal a décidé d'éditer cette dernière au début de chaque année, ce qui permet de retracer les actions réalisées sur l'année écoulée et les projets de l'année suivante.

2014 aura été dans la continuité d'une politique d'investissement calibrée en fonction de notre budget, de la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et des différentes aides que j'ai pu obtenir pour financer les projets. La part des aides obtenues a souvent été décisive dans le lancement de ces derniers. L'opération d'effacement des réseaux électriques et de télécom le démontre à nouveau : 85% ont été financés par le SEHV(1) et les 15% restants à notre charge sur un montant total de travaux de 135 000 € TTC.

Le Conseil Général a toujours été à nos côtés pour financer nos projets et donc soutenir l'économie et l'emploi de nos entreprises. Je souhaite que cette volonté d'être le premier partenaire financier des collectivités portée par la Présidente du Conseil Général soit poursuivie par son futur successeur. Les 22 et 29 mars, nous serons appelés à voter pour élire nos futurs conseillers départementaux, soyons vigilants sur ce point en particulier.

2015 sera une année sans investissement important ; la baisse des dotations annoncée par l'Etat sur trois ans s'élève à 14 200 € pour Breuilaufa. Sur notre budget de fonctionnement, nous ne pourrons pas faire de telles économies pour compenser. Oui, il faut participer aux désendettements de notre pays mais des coupes aussi importantes sur les collectivités vont se faire sentir et se font déjà sentir auprès des entreprises de BTP. Pour avoir discuté avec certains d'entre vous travaillant dans le BTP, la situation est compliquée, voire pire qu'en 2014.

Je suis d'accord sur le fait que les collectivités doivent faire des efforts sur leur gestion. Il faut aller vers des mutualisations de compétences au sein de nouvelles communautés de communes que nous souhaitons choisir cette fois-ci. C'est le travail qui va être engagé au sein de notre communauté de communes. Ce travail va se faire en lien et en cohérence avec notre adhésion au Pays PALOMA(2). Cette démarche est un premier niveau de réflexion, mais sera-t-il suffisant ? Ne faudra-t-il pas envisager une réflexion de mutualisation à l'échelle des communes ? Certains maires de France ont formé de nouvelles communes. On voit bien avec la mise en place de la Régionalisation, des métropoles européennes, des communautés d'agglomération, nos espaces territoriaux évoluent mais soyons attentifs que le cœur de notre démocratie reste la commune. La loi NOTRe en cours d'examen par les députés et sénateurs confirme cette position.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Franck Maître

(1) Syndicat d'Electrification de la Haute-Vienne

(2) Pays de l'Aurence l'Occitane et des Monts d'Ambazac

Gazette n°5 - Mars 2015

Dans ce numéro :

Travaux



Site Internet



AGD



Cérémonies



Vie associative



Projets



Manifestations 2015



ETAT CIVIL _____

Etat civil depuis la gazette n°4 de juin 2013

Naissance : Jeanne DEBEVE née le 30/06/14

Mariage : Sandrine LESEAU et Jérôme CHAMPALOUX le 02/08/14

Décès : M Henri RIBIERE le 01/04/13, M Pierre RAIAT le 02/10/13

Bienvvenue aux nouveaux habitants :

M Christian SAVIGNAT, M Vincent AUGRY, M Mme BEYLIER, M Pierre LEBORGNE, M Mickaël BRUN et Melle Anne-Sophie LORGUE, Mme Antoinette DIEZ POMARES, M Cyrille LEPAGE et Mme Amélie PILAK et leurs enfants Laura, Mathieu, Tom.

TRAVAUX _____***Chaudière de l'Auberge des 4 saisons :***

En raison de sa vétusté et des frais occasionnés par les multiples réparations, la chaudière de l'Auberge a été changée par l'entreprise LANDAUD pour un montant de 6 000.00 €.TTC.

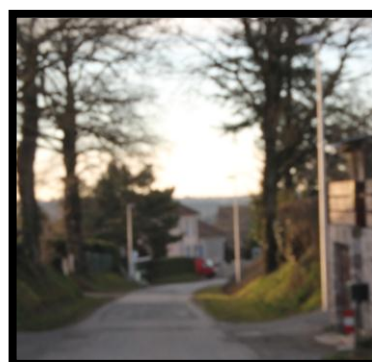
Le Conseil Général a octroyé une subvention de 1 100,00 €.

***Travaux de voirie :***

La réception des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication a eu lieu le 25/11/14 en présence du SEHV (Syndicat Energie Haute-Vienne), de l'entreprise ALLEZ et Cie, du maire et de certains élus.

Le financement de ces travaux débutés en février 2014 a été couvert par les subventions du SEHV d'un montant de 114 000,00 € TTC (enfouissement des réseaux) et par la commune pour 21 000,00 € TTC (acquisition et installation du matériel d'éclairage public).

A ce programme d'enfouissement, s'est ajoutée l'installation des réducteurs d'intensité qui vont permettre, au final, des économies d'énergie.



TRAVAUX suite**Création d'une aire de jeux :**

Le terrain communal situé dans le lotissement « rue Yves Montand » s'est vu agrémenté d'une aire de jeux.

Ces travaux ont été financés par l'AGD et le Conseil Général de la Haute-Vienne : la commune les en remercie.

**Agrandissement du cimetière :**

Notre cimetière était devenu trop petit et le mur l'encerclant avait besoin d'être rénové : choses faites !

En juillet 2013, des travaux ont été exécutés par l'entreprise PIOFFRET.

Achat d'un terrain de 1a 73ca à M MOUMNI à l'arrière de l'église pour l'agrandissement.

Les coûts des travaux et d'achat du terrain sont respectivement de 42 285,93 € TTC et 1 946,32 € TTC ; le montant de la subvention s'élève à 15 910,36 € TTC.

La commune a profité de cette réalisation pour refaire le parterre de fleurs situé à l'entrée de l'église.

Fleurissement :

Comme chaque année, avec les beaux jours, notre employé municipal réalise des plantations pour fleurir notre bourg, notamment aux 3 entrées du village.

Outre les achats de plants auprès d'un horticulteur, on remercie Sonia qui a offert à la commune des plants.



TRAVAUX *suite*

Ouverture de chemin :

Le 10 janvier dernier, des bénévoles ont commencé à défricher l'ancien chemin « Les Bos ».

Le nettoyage réalisé est important ; sur une partie, le chemin s'est boisé : 20 personnes se sont mobilisées avec le matériel nécessaire.

Ce travail va permettre aussi d'aider le jeune agriculteur qui s'est installé sur les terrains jouxtant ce chemin.

A l'issue de cette matinée de travail, un repas réconfortant, préparé par l'Auberge des 4 saisons, a été servi aux bénévoles.

Cette opération sera reconduite une autre journée, fin mars, pour finaliser le nettoyage.



Ce sentier était fermé depuis plus de 30 ans. Il fait la liaison entre le chemin des "Sailles" et des "Chataignauds" où passe le circuit de randonnée du "Bois aux Fées".

Jusqu'à maintenant il fallait emprunter une portion de route ; demain, avec l'ouverture de ce chemin, on supprime 1 km de route pour 550 m de chemin rouvert.

Une demande va être faite pour que le sentier « Le Bois aux Fées » intégrant ce chemin « Les Bos » soit inscrit au P.D.I.P.R. (Plan Départemental d'Itinéraires Pédestres et de Randonnées).



CHEMIN DE LA CURE

Les travaux d'extension d'eau potable de la Cure ont été exécutés par l'entreprise SADE et financés par le SIDEPA.

L'employé municipal Michel Clément accompagné de Daniel Heudes ont réalisé les travaux du réseau d'Eaux Pluviales ; les matériaux et la location du tracto-pelle ont coûté environ

1 200,00 € TTC.

CEREMONIES



2014 : l'année de la Grande-Guerre

L'année 2014 a été riche en événements commémoratifs : l'anniversaire du début de la Grande-Guerre a été célébré le 11 novembre dernier.

Voeux du Maire :

Le 17 janvier dernier, le maire a retracé le bilan des travaux réalisés en 2014.

2015 :

La baisse des dotations de l'Etat ne permettra pas de lourds investissements cette année.



Les prévisions de travaux en 2015 :

- ✓ La vitrification du parquet de la salle des fêtes va être refaite ; l'année dernière, le produit appliqué était de mauvaise qualité.
- ✓ Chemin des Bos : il reste une journée de travail de nettoyage à effectuer par les bénévoles ; son ouverture est prévue après la mise en place des clôtures de part et d'autre du chemin.
- ✓ Une étude sur l'aménagement de la salle des fêtes va être lancée pour la moderniser et optimiser la surface.
- ✓ Enquête publique : Modification du tracé du chemin de la Cure ; il est prévu un échange entre l'actuel chemin et le terrain situé derrière la maison de M et Mme Beylier.
- ✓ La commune souhaite mettre en valeur les 2 fontaines situées dans le chemin de la Cure et celui de la Fontaine.

PALOMA :

Notre communauté de communes vient d'adhérer au Pays PALOMA (Pays de l'Aurence L'Occitane et des Monts d'Ambazac) qui va permettre aux collectivités, aux entreprises, aux associations, aux privés de se rapprocher de cette structure afin de connaître la stratégie mise en œuvre pour émarger aux aides européennes. Il était important que notre communauté de communes puisse intégrer un Pays : A nous, Elus, d'utiliser cet outil !



Cette année encore, les vœux se sont inscrits dans la convivialité : de nombreuses personnes ont répondu présentes à l'invitation de la municipalité ; elles en sont vivement remerciées.

L'AGD

Le 1er janvier 2014, la communauté de communes AGD s'est vue retirer la commune de Couzeix qui a rejoint celle de Limoges-Métropole.

Conséquences :

Ce départ a engendré une diminution de la population de l'AGD de près de la moitié ainsi qu'une réduction de près de 60% des recettes fiscales.



Franck Maître est le titulaire et Aimée Beaubelicoux sa suppléante pour représenter la municipalité de Breuilaufa au sein de la communauté de communes AGD

Le nouveau conseil communautaire composé de 24 élus, a voté un nouveau bureau :

Président : Jean-Jacques FAUCHER (Saint-Jouvent)

1er vice-Président : Jean-Jacques DUPRAT (Chamborêt)

2e Vice-Président : Julie LENFANT (Chaptelat)

3e Vice-Président : Béatrice TRICARD (Nieul)

4e Vice-Président : Jean-Jacques GENDILLOU (Thouron)

5e Vice-Président : Bernard REILHAC (Nantiat)

6e Vice-Président : Franck MAITRE (Breuilaufa)

VIE ASSOCIATIVE

La gym :

Tous les vendredis, à 20h, une séance de gym d'entretien est animée à la salle des fêtes par Maryse, bénévole depuis de nombreuses années.

Séquence sportive pour entretenir sa forme avec un moment de Bien-Etre au programme.

Dynamisme et convivialité garantis !

Venez les rejoindre !



Le club du 3e âge :

En partenariat avec la commune de Vaulry, club créé en 1978.

Club Entre N'Autrei Breuilaufa-Vaulry
Mairie de Vaulry
5 Rue du 19 Mars 1962
87140 VAULRY
Génération mouvement

Local situé à côté de la salle des fêtes de Vaulry,

- ✓ Réunion mensuelle, le dernier mercredi du mois,
- ✓ collation, jeux de cartes, Scrabble etc...
- ✓ 1 repas de Printemps dans la région,
- ✓ 2 repas d'Automne,
- ✓ 2 sorties d'une journée, Printemps et Automne,
- ✓ 1 voyage d'une semaine fin Juin, début Juillet,
- ✓ 1 loto.

La gazette breuilaufaise

VIE ASSOCIATIVE *suite*

LES AMIS DE BREUILAUF

convivialité

Manifestations organisées

Le 30 janvier dernier, a eu lieu l'Assemblée Générale du comité des fêtes "Les Amis de Breuilaufa".

Le bilan économique de l'année 2014 est positif.

Outre les manifestations habituelles, l'association en a organisé de nouvelles, telles que :

- Une buvette proposant des casse-croûtes installée aux étangs pour l'ouverture de la pêche
- La fête des voisins
- La fête de la musique en collaboration avec l'Auberge des 4 saisons
- Le voyage à Salers
- Le festival du Blues, en annexe du Buis, avec le concert de Manu Lanvin
- Le bal des Années 80
- Le concert de Rose à l'église pour l'arbre de Noël

concerts

Autres manifestations :

- La Fête des Lumières organisée par la Paroisse
- Le défilé des voitures anciennes du CVAM Saint-Junien dans le cadre du Rallye des Ancêtres

Le Marché de Producteurs de Pays



Le Père Noël

VIE ASSOCIATIVE *suite*

Le programme 2015 des Amis de Breuilaufa

Samedi 14 mars	Vente des cartes (pêche, tennis)
Lundi 6 avril (Lundi de Pâques)	Randonnées cyclo et pédestre
Samedi 30 mai	Fête des voisins
Dimanche 7 juin	Concours de pêche
Samedi 20 juin	Fête de la Musique
Dimanche 16 août	Marché de Producteurs de Pays Et vide-grenier
Samedi 19 décembre	Arbre de Noël

Ce calendrier est susceptible d'évoluer au cours de l'année ; il a notamment été abordé le sujet d'un éventuel voyage.

LE SITE INTERNET DE BREUILAUF

La commune a créé son site web depuis l'automne.

Ce site INTERNET fait partie des projets que votre nouvelle équipe municipale s'était engagée à mettre en œuvre lors des dernières élections.

Chose faite, l'objectif était d'élaborer un site ludique, convivial, mettant en avant notre richesse patrimoniale, touristique et le dynamisme de notre commune rurale aux portes de l'aire urbaine.

Pour se faire, nous avons embauché Pierre sur une période d'un mois et nous tenons à le remercier pour son implication, ses idées et le travail accompli.

Le Conseil Municipal est heureux de mettre à votre disposition ce site INTERNET et, pour toutes vos suggestions permettant de l'enrichir, laissez vos commentaires sur le livre d'or du site.

Bienvenue et une bonne visite !



adresse du site web : www.breuilaufa.a3w.fr